

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Provenance, compagnie d'assurance-vie (autre nom utilisé par The Provenance Life Insurance Company)

Avis de délivrance de permis
Loi sur les assurances, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a délivré, en date du 12 mars 2013, un permis d'assureur à Provenance, compagnie d'assurance-vie (autre nom utilisé par The Provenance Life Insurance Company), l'autorisant à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance sur la vie
- Assurance contre la maladie ou les accidents

Le représentant principal au Québec est monsieur Marc Duquette, avocat, du cabinet Norton Rose, dont l'établissement d'affaires est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 2500, Montréal (Québec) H3B 1R1.

Le siège de l'assureur est situé au 3221 North Service Road, Suite 300, Burlington, Ontario L7N 3G2.

Fait le 19 mars 2013

Autorité des marchés financiers

Société de Secours Mutuels de Saint-Zacharie

Avis de mise en liquidation et de permis sans effet
Loi sur les assurances, c. A-32, art. 365 c)

Avis est donné, par la présente, qu'une résolution de mise en liquidation a été adoptée par les membres de la Société de Secours Mutuels de Saint-Zacharie (la « Société ») lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 1^{er} mars 2013. La décision de liquider les affaires de la Société a pris effet le 2 mars 2013.

En conséquence, le permis d'assureur de la Société, délivré par l'Autorité des marchés financiers conformément à la Loi sur les assurances, c. A 32 (la « Loi »), est devenu sans effet à compter de la date de l'adoption de la résolution décrétant sa propre mise en liquidation, en vertu du paragraphe c) de l'article 365 de la Loi.

Le siège de l'assureur est situé au 652, 15e Rue, Saint-Zacharie (Québec) GOM 2C0.

Il a été résolu lors de l'assemblée extraordinaire que messieurs Gilles Couture et Charles Henri Parent, ainsi que madame Raymonde Larivière agissent à titre de liquidateurs.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec M. Gilles Couture à l'adresse suivante :

Société de Secours Mutuels de Saint-Zacharie
652, 15e Rue, C.P. 2004
Saint-Zacharie (Québec) GOM 2C0

Fait le 22 mars 2013

Autorité des marchés financiers

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.